



Centre National d'Innovation Silver économie, Autonomie et Métiers

> PÔLE D'INNOVATION
artisanat et petites entreprises

FORMATIONS 2019

Centre National d'Innovation Silver économie Autonomie et Métiers

Service de la CRMA Nouvelle - Aquitaine – Site de Limoges

14 rue de Belfort CS 71300 87060 LIMOGES Cedex

05 55 79 40 70 - contact@cnisam.fr

www.cnisam.fr

DGE DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENTREPRISES

Dynamiser

l'Artisanat

une ambition partagée



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional

La conception du module de formation par le CNISAM est cofinancée par la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Union Européenne avec le Fonds Européen de Développement Régional et par l'Etat (DGE)

Avant-propos :

La Silver économie (ou économie du vieillissement) est l'économie dédiée à l'avancée en âge de nos sociétés. Selon les régions en 2020, les séniors de 60 ans et plus représenteront 30 à 40 % de la population (source INSEE). Ce phénomène aux multiples enjeux (économique/social/organisationnel) impactant tous les secteurs représentera un marché global de 130 milliards d'euro d'ici à 2020.

A ce titre, de nouveaux services sont à développer pour améliorer le lien social des séniors, assurer le bien être des séniors à domicile et fidéliser sa clientèle en adaptant l'offre produits et services à leurs besoins.

Ce catalogue présente les formations à destination des prestataires de services d'aide à domicile. Elles ont vocation à être proposées de manière inter-entreprises (3 sites en Nouvelle-Aquitaine : Bordeaux/ Limoges/ Poitiers) ou intra-entreprise (dans les locaux de l'entreprise).

Vous retrouverez dans ce catalogue les formations proposées par le CNISAM pour l'année 2019. N'hésitez pas à nous contacter pour construire ensemble la formation adaptée à vos besoins.

Table des matières

Avant-propos :.....	2
COMPRENDRE LES MECANISMES DE L'ECONOMIE DU VIEILLISSEMENT	3
MAINTENIR LES SENIORS A DOMICILE EN TOUTE SECURITE	4
BULLETIN D'INSCRIPTION.....	5
CONDITIONS GENERALES DE VENTE.....	6

COMPRENDRE LES MECANISMES DE L'ECONOMIE DU VIEILLISSEMENT

PUBLIC

Toute personne souhaitant appréhender le phénomène



OBJECTIFS

- . Comprendre les **mécanismes** de l'économie du **vieillessement** et ses **enjeux**
- . Comprendre et détecter les **besoins** des séniors
- . Identifier les **attentes** au regard des différentes **typologies** et **pathologies**

PROGRAMME

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> . Qu'est-ce que l'économie du vieillissement ? . L'économie du vieillissement en chiffres . Les enjeux de ces nouveaux marchés . Les attentes des séniors . La typologie les besoins face à l'avancée en âge . Les bons comportements et attitudes à adopter | <ul style="list-style-type: none"> . Application du processus d'amélioration de votre offre (cas pratique) . Comment communiquer avec vos clients . Les séniors et l'entreprise . Les outils et organismes pour vous aider |
|---|---|

METHODE

Echanges et cas pratiques

Travaux en groupe

Fiches supports et remise de contenu pédagogique

SESSION(S)

Durée : 1 jour

Tarifs :

* **Inter-entreprises** : 210 €/jour/personne

Date et lieu : Limoges : 09/09 – Poitiers : 02/12

* **Intra-entreprises** : 820€ + Frais de déplacement

Besoin d'une **formation sur mesure** ? Contactez-nous au 05.55.79.40.70 ou par mail contact@cnisam.fr



DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENTREPRISES

Dynamiser

l'Artisanat

une ambition partagée



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional

MAINTENIR LES SENIORS A DOMICILE EN TOUTE SECURITE

PUBLIC

Aidants à domicile - Entreprises des métiers des services à domicile



OBJECTIF

- . Appréhender les **difficultés** des séniors et/ou personnes handicapées
- . Savoir **identifier** les **risques** dans l'habitat existant
- . Etre capable de préconiser et mettre en place des **solutions** de **prévention**

PROGRAMME

- . Présentation des **problématiques** chez les séniors et/ou personnes handicapées
- . **Comprendre** et **adapter** son attitude face aux **handicaps**
- . La **réglementation** applicable à l'**accessibilité** de l'habitat
- . Identification et analyse des **risques** dans chaque pièce

- . Préconisations d'amélioration d'un **logement** pour prévenir les **risques** et les **chutes**
- . Présentation et appropriation de l'outil de **diagnostic** de l'**habitat**
- . Les **outils** et **organismes** pour vous aider

METHODE

Echanges et cas pratiques
Travaux en groupe
Fiches supports et remise de contenu pédagogique
Outil interactif de diagnostic d'un habitat existant

SESSION(S)

Durée : 1 jour

Tarifs :

* **Inter-entreprises** : 210 €/jour/personne

Date et lieu : **Limoges** : 10/09 – **Poitiers** : 03/12

* **Intra-entreprises** : 820€ + Frais de déplacement

Besoin d'une **formation sur mesure** ? Contactez-nous au 05.55.79.40.70 ou par mail contact@cnisam.fr



BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner à la CRMA Nouvelle-Aquitaine - CNISAM
14 rue de Belfort CS 71300 87060 LIMOGES Cedex

Intitulé formation :

Date et lieu :

STAGIAIRE

Intitulé formation :

Date et lieu :

M. Mme

Droits d'inscription :

Nom Prénom :

(+ 15,25 €/repas)

Age :



: 06

Courriel (indispensable) :

Fonction :

ENTREPRISE

Adresse :

N°SIRET :

Code Postal Ville :



: 06

Courriel (indispensable) :

Nom de la personne à contacter :

Organisme à facturer, si différent :

Fait à

le

Nota :

Nom et qualité du signataire

- Toute inscription vaut acceptation des CGV.
- En cas de désistement notifié moins de quinze jours calendaires avant la date prévue pour le début de la session de formation, l'intégralité des frais pédagogiques prévus sera facturée

Signature



05 55 79 40 70 – www.cnisam.fr – contact@cnisam.fr

N° de déclaration d'activité : 75331159433

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE FORMATION DE LA CRMA Nouvelle-Aquitaine

1 – Présentation

Le Centre National d'Innovation, Silver économie, Autonomie et Métiers (CNISAM) est un service de la CRMA Nouvelle-Aquitaine. Une de ses missions principales est de proposer des formations à destination des collaborateurs du réseau des CMA, des artisans, maitres d'œuvres...

Des sessions de formation peuvent être organisées site (formation intra-entreprises) adaptées aux besoins spécifiques de chaque structure.

La CRMA Nouvelle-Aquitaine met une équipe à disposition pour aider, guider et conseiller dans les choix de formation (contact@cnisam.fr).

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 75331159433. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

2- Formation Interentreprises

Les sessions de formation interentreprises peuvent être réalisées dans les locaux de la CRMA Nouvelle-Aquitaine/CNISAM.

Toute demande d'inscription nécessite l'envoi d'un bulletin d'inscription intégralement complété et signé du responsable de l'établissement. Le bulletin d'inscription a valeur de bon de commande.

Bulletin d'inscription disponible sur le site internet du CNISAM www.cnisam.fr ou sur demande.

Le bulletin d'inscription est à retourner par mail à contact@cnisam.fr ou par voie postale à CRMA Nouvelle-Aquitaine/CNISAM site de Limoges 14 rue de Belfort CS 71300 87060 LIMOGES Cedex.

Les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée (en fonction du nombre de places disponibles sur la session de formation demandée).

Un accusé de réception du bulletin d'inscription est adressé par mail au participant et à la personne en charge du suivi administratif.

Pour chaque session de formation dont la tenue est confirmée, une convocation sera adressée par mail au participant au plus tard 15 jours calendaires avant le début de la formation.

A l'issue de la session de formation, une attestation de formation sera adressée au participant et à la personne en charge du suivi administratif.

La feuille d'émargement est tenue à disposition de l'entreprise, du participant et/ou autre financeur sur demande écrite.

Toute personne participant à la session de formation doit respecter le règlement intérieur durant toute la durée de la formation.

3 – Formation Intra-entreprises

La demande de formation intra-entreprise peut s'effectuer par téléphone ou par mail contact@cnisam.fr

Un devis détaillé est émis par la CRMA Nouvelle-Aquitaine/CNISAM en fonction du besoin et de la formation demandée. La durée de validité de ce devis est de 60 jours à compter de la date d'envoi.

Pour la mise en œuvre d'une formation sur site, le devis doit être accepté par un accord écrit et signé valant commande. La planification est faite d'un commun accord avec le commanditaire et en fonction des disponibilités des intervenants.

Le commanditaire s'engage à mettre à disposition de l'intervenant les locaux et le matériel nécessaire au bon déroulement de la formation.

4- Formation à distance et webinaires

L'inscription aux formations à distance et webinaires proposés par la CRMA Nouvelle-Aquitaine nécessite l'envoi d'un bulletin d'inscription intégralement complété et signé qui a valeur de bon de commande.

Les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée (en fonction du nombre de connexions disponibles).

Un accusé de réception du bulletin d'inscription est adressé au participant et à la personne en charge du suivi administratif par mail.

Les modalités de connexion seront adressées au participant par mail. Il incombe au participant de s'assurer qu'il dispose du matériel informatique et prérequis techniques nécessaires pour participer aux formations à distance ou webinaires. Des tests préalables pourront être effectués.

A l'issue de la formation à distance ou du webinaire, une attestation de formation sera adressée au participant et à la personne en charge du suivi administratif.

La CRMA Nouvelle-Aquitaine/CNISAM pourra fournir, à la demande, tout justificatif informatique retraçant le suivi de la formation à distance effectuée.

5- Contenu de la prestation

Horaires et durée :

La durée journalière des formations proposées par la CRMA Nouvelle-Aquitaine/CNISAM est de 7 heures.

Les participants ayant des contraintes et ne pouvant respecter les horaires de formation sont invités à en informer l'équipe du CNISAM avant le début de la formation.

Les locaux de la CRMA Nouvelle-Aquitaine sont ouverts au public de 8 h 30 à 17 h 30.

Les horaires de formations sont fixés en accord avec le CNISAM et le responsable de la structure ou commanditaire de la formation.

Prix :

Pour les sessions de formation inter-entreprises organisées, le prix comprend les droits d'inscription notifiés sur le bulletin d'inscription à la formation. Les frais de repas (15.25 € / repas) sont en supplément. Les participants qui ne souhaitent pas déjeuner sur place sont invités à en informer le formateur.

Pour les sessions de formation intra-entreprises, le prix comprend l'animation de la formation et l'éventuelle ingénierie pédagogique en cas de formation sur-mesure. Les frais de déplacement et d'éventuel séjour des formateurs sont en suppléments et à voir directement auprès du CNISAM.

6- Report ou annulation, absences

Pour les sessions de formation inter-entreprises, la CRMA Nouvelle-Aquitaine/CNISAM se réserve le droit de reporter ou d'annuler une session de formation en cas d'effectif insuffisant (<5) ou cas de force majeure. La CRMA Nouvelle-Aquitaine/CNISAM en informe par mail l'intéressé et la personne en charge du suivi administratif 15 jours calendaires avant le début de la formation. Aucune indemnité ne sera versée en compensation d'une annulation ou d'un report du fait de la CRMA Nouvelle-Aquitaine/CNISAM.

En cas de désistement du demandeur, notifié moins de 15 jours calendaires avant la date de début de la session de formation, l'intégralité des droits d'inscription prévus sera facturée.

La CRMA Nouvelle-Aquitaine/CNISAM offre la possibilité de remplacer un participant empêché par un autre participant ayant le même profil et les mêmes besoins en formation.

Pour toute absence non-justifiée, l'intégralité des droits d'inscription prévus sera facturée.

Pour les formations intra-entreprises, la CRMA Nouvelle-Aquitaine/CNISAM se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation en cas d'effectif insuffisant ou en cas de force majeure. La CRMA Nouvelle-Aquitaine/CNISAM en informe le commanditaire par téléphone et mail. Aucune indemnité ne sera versée en compensation d'une annulation ou d'un report du fait de la CRMA Nouvelle-Aquitaine/CNISAM.

En cas d'annulation du demandeur, 15 jours calendaires avant la date prévue pour le début de la formation, la CRMA Nouvelle-Aquitaine vous facturera le montant d'une journée d'intervention. En cas d'annulation à moins de 10 jours calendaires avant la date prévue pour le début de la formation, la CRMA Nouvelle-Aquitaine vous facturera la totalité de la formation.

7- Condition de règlement

La CRMA Nouvelle-Aquitaine/CNISAM n'étant pas soumis à la TVA, les tarifs annoncés sont nets de taxe.

La facture est adressée à l'issue de la formation accompagnée des attestations de formation.

Le règlement s'effectue à réception de la facture.

En cas de prise en charge par un organisme ou établissement tiers, il appartient au commanditaire de le préciser sur le bulletin d'inscription ou devis et d'effectuer les démarches afin que l'accord de prise en charge puisse être reçu avant le début de la formation.

8- Disposition diverses

Utilisation des données :

Les informations recueillies dans le cadre des bulletins d'inscription ou commande de formation sont utilisées pour mettre en place et suivre les formations et vous informer de l'actualité de la CRMA Nouvelle-Aquitaine/CNISAM.

Les informations transmises servent également de bases statistiques et restent confidentielles.

L'adresse e-mail du participant peut être communiquée au formateur pour des tests ou prise de contact en amont de la formation, pour donner accès aux plateformes utilisées pour les formations à distances et pour l'évaluation des formations.

Propriété intellectuelle :

Les contenus et supports pédagogiques utilisés par la CRMA Nouvelle-Aquitaine/CNISAM et les formateurs pour assurer les formations et/ ou remis aux participants constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. A ce titre, le commanditaire et /ou le participant s'interdit de transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de la CRMA Nouvelle-Aquitaine/CNISAM et du formateur.

Programme des formations :

Les contenus des programmes de formations, tels qu'ils figurent sur le catalogue des formations sont fournis à titre indicatifs. L'intervenant et/ou le responsable pédagogique de la CRMA Nouvelle-Aquitaine/CNISAM se réserve le droit de les modifier.

Les présentes conditions générales de vente expriment l'intégralité des obligations du commanditaire ainsi que celles de la CRMA Nouvelle-Aquitaine/CNISAM. La CRMA Nouvelle-Aquitaine/CNISAM se réserve le droit de modifier unilatéralement les termes des présentes.